

SOMMAIRE

P 2 et 3 - Actu



P 3 - Témoignages -
Retour à l'emploi

P 4 - Notre activité 2024
Nous aider

AGENDA

12 JUIN 2025, 17h30

**Assemblée générale et
cocktail des bénévoles,**
4 rue Corot, 75016 Paris

EDITO

Chers Amis de Corot Entraide,

L'année 2025 va être difficile pour le monde associatif dans un contexte de recherche d'économies par les pouvoirs publics qui s'ajoute à l'augmentation des charges (énergie, travaux d'entretien des locaux et sites d'hébergement...)

Votre aide, qu'elle soit sous forme de bénévolat ou financière, est un geste magnifique pour aider les plus fragiles d'entre nous que Corot Entraide accompagne depuis 1973.

Non seulement notre action est humainement nécessaire mais elle épargne bien des coûts sociaux induits par la précarité et la vie à la rue.

Je précise que le coût d'un jeune sans abri laissé à lui-même est évalué au double d'une prise en charge par une association comme la nôtre. Car malheureusement, au-delà de 3 mois à la rue les difficultés se démultiplient. Carences, problèmes de santé, exposition aux violences des réseaux de la drogue et de la prostitution entraînent des transferts aux urgences, des interventions des pompiers ou de la police, voire des passages en prison... Et pourtant, notre économie a besoin de ces jeunes, en particulier les secteurs en tension. Voilà pourquoi Corot Entraide continue plus que jamais !

Ce numéro vous présente les succès de notre accompagnement vers l'emploi, à travers la parole d'accueillis qui témoignent combien le soutien et les conseils sont déterminants pour se faire embaucher.

L'association évolue. L'arrivée de Lilian Gravière en octobre 2024 comme directeur associatif est une chance pour Corot Entraide (voir son interview, en page 2). Nous avons aussi ouvert un nouveau local sur la Place de l'église, dont le loyer est pris en charge par un mécène privé. Il nous donne plus de place pour les équipes et nos activités et nous rend plus visible au cœur du quartier. Nous vous inviterons à venir le découvrir.

Je vous laisse parcourir cette nouvelle Lettre. Merci à tous de votre dévouement et de votre générosité sans laquelle rien ne peut se faire.

Guillaume d'Halluin,
Président



Un nouveau directeur associatif

Lilian Gravière, arrivé le 23 septembre 2024, nous confie son parcours, sa mission et sa vision pour Corot.



Une mission de pilote opérationnel

« Sur délégation du bureau, j'ai la responsabilité de l'ensemble des activités opérationnelles et des fonctions support de Corot. Parmi les axes d'action, nous souhaitons développer nos programmes IML (intermédiation locale) initiés en 2015 — *Finlay* et *Passerelle* — qui allient logement à petit prix et accompagnement ciblé. Ils sont destinés aux jeunes proches de l'autonomie qui n'ont pas encore la ressource pour accéder au marché locatif : absence de garant, en fin de formation ou récemment embauchés en attente d'attribution d'un logement social ou privé. Avec ce coup de pouce, essentiel à leur insertion durable, ils deviennent locataires et apprennent à gérer leur budget en lien avec un référent salarié ou bénévole. Ces programmes sont partenaires de Paris Habitat (5 studios rue du Docteur Finlay) et de la Fondation privée *France et Philippe* (6 studios dans le XVI^e). »

Engagé dans le secteur du travail social depuis plus de 20 ans

« J'ai commencé par la formation avant de prendre des fonctions de management. En 2017 j'ai rejoint *Forum Réfugiés* — opérateur pour demandeurs d'asile, en Auvergne-Limousin — comme chef de service puis adjoint de direction. De 2020 à 2024 j'ai dirigé les centres d'hébergement de l'Essonne et Seine et Marne (600 places d'hébergement) du CASP (Centre d'accueil social protestant) association d'accueil de personnes précaires. Pour ces deux associations, j'ai eu la responsabilité d'ouvrir des centres, piloter l'activité, accompagner les publics et mettre en place la stratégie avec les services de l'État ».

Conduire le développement et le rayonnement de Corot selon son ADN humaniste et bénévole

« J'apprécie particulièrement la dimension intermédiaire de l'association qui assume, à taille humaine, ses missions caritatives avec des moyens conséquents : 20 salariés, 135 bénévoles, un soutien public et un réseau fidèle de partenaires et donateurs. Leur engagement à tous est exceptionnel. Pour moi, l'association est mûre pour développer son rayonnement dans le XVI^e et même, en ce qui concerne l'hébergement des jeunes, sur l'ensemble du territoire parisien. Merci à Corot de sa confiance ».



Un nouvel accueil polyvalent et bien visible

Avez-vous remarqué la nouvelle vitrine du 8 rue Corot à l'angle de l'avenue Théophile Gautier, à deux pas de notre adresse principale ? Cette extension de 70 m², mise gracieusement à disposition de Corot par un mécène pour pallier notre manque de place, a ouvert ses portes à l'automne 2024. Elle accueille désormais nos ateliers, réunions et entretiens confidentiels, en particulier le suivi psycho-

logique de nos accueillis. Elle permet de stocker nos archives et de libérer de l'espace au 4 rue Corot pour l'équipe Epicerie sociale et les fonctions support. Incontournable sur la place de l'église, sa vitrine affiche la signalétique Corot pour renforcer notre visibilité dans le quartier. L'espace sera prochainement ouvert et présenté au public.

Merci à nos bénévoles

L'engagement de nos 135 bénévoles fait l'âme et l'efficacité de Corot. 70 d'entre eux ont répondu à l'invitation de Guillaume d'Halluin au « Petit Saint Jean » samedi 18 janvier. Une conférence-déjeuner autour de Maxime Cumunel, DG de l'Observatoire du Patrimoine religieux, « Enjeux et perspectives pour le patrimoine religieux en France », en présence du Père Antoine Devienne,

curé de Notre-Dame d'Auteuil. Un RDV animé de début d'année pour se retrouver, mieux se connaître et discuter du « métier ». La grande famille Corot se renouvelle chaque année et se construit au quotidien, en équipes et par ces rencontres transversales. Merci à tous.



Notre conférence - déjeuner bénévoles du 18 janvier 2025

VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE NOS ÉQUIPES : BENEVOLAT@COROT-ENTRAIDE.ORG

TÉMOIGNAGES

Retour à l'emploi, clé de la réinsertion

La précarité isole et prive souvent des moyens nécessaires pour rejoindre le marché de l'emploi. Le jeudi matin, les 4 bénévoles dédiés de l'atelier emploi Corot soutiennent les jeunes hébergés et personnes de l'Accueil Familles pour retrouver une dynamique de recherche : définir un projet professionnel, refaire un CV et déposer des candidatures avec un ordinateur, s'entraîner aux entretiens. Le conseil des équipes et partenaires de Corot peut également lever des freins. Yao et Joséphine témoignent.



Le coaching a été déterminant

Joséphine a réussi un beau parcours après 2 ans de chômage qui l'ont amenée à Corot en 2024. « J'avais dû quitter mon emploi d'aide maternelle à cause de mon dos. J'avais besoin de me reconverter et me sentais un peu perdue, à 50 ans c'est difficile... À Corot j'ai trouvé de l'écoute et des conseils indispensables pour me remettre en condition ». Aline, sa référente à l'Accueil Familles, lui propose l'atelier emploi. « J'ai refait mon CV et préparé ma candidature à la RATP. Avec Bruno, j'ai fait des exercices de mise en situation. Ce coaching a été déterminant. J'ai décroché un entretien et je me sentais beaucoup plus sûre de moi pour donner les réponses positives de bon sens ». Joséphine a signé son contrat d'embauche comme conseillère clientèle et commence en avril ! « Je suis vraiment reconnaissante, grâce à Corot, j'ai retrouvé un travail qui me correspond, ça me donne des ailes ». Une joie partagée !

J'ai débloqué ma situation grâce à Corot

Yao a un sourire magnifique. Depuis 6 mois il est salarié d'une entreprise innovante qui valorise le biogaz émis par les éleveurs. « J'installe les équipements. C'est très physique, mais je m'intéresse à la technique, j'aime le travail d'équipe et je voyage en France ! » Son insertion a été complexe. Titulaire d'un CAP de plomberie fin 2023, il n'a pas pu signer de contrat de travail à l'issue de son alternance, son titre de séjour étudiant arrivant à expiration... Il doit alors quitter son foyer de jeunes travailleurs et il est dirigé vers Corot pour se retourner. « La procédure pour obtenir un titre de séjour salarié prend du temps et il vaut mieux avoir un avocat spécialisé... L'équipe de Corot m'a redonné confiance lorsque je doutais de moi, ils m'ont donné les bons conseils et le soutien juridique pour obtenir la carte qui permet de travailler. Maintenant, je suis super motivé. Avec ce nouveau titre de séjour j'ai décroché un CDI qui m'a donné accès à un studio social ». Sa situation stabilisée, Yao peut maintenant penser à l'avenir : « préparer un bac pro en alternance pour évoluer vers la maintenance industrielle ! ».



Yao et sa référente Sylvie

NOTRE ACTIVITÉ 2024

Le rapport d'activité paraîtra en mai, disponible sur corot-entraide.org.

Ressources humaines



135 bénévoles
20 salariés

Budget de l'association



2 370 980 €
(3 231 450 € avec valorisation du bénévolat)

Accompagnement



116 jeunes hébergés et suivis
→ **64** au Centre Corot, en studios gérés par l'association ou hôtel social
→ **46** au Centre Gutenberg
→ **6** en logement accompagné



235 foyers ou personnes isolées accompagnés

Épicerie Sociale



59 tonnes collectées et
47 755 équivalents repas distribués
→ **41 120** paniers à **137** foyers (153 adultes et 150 enfants)
→ **6 635** paniers à **80** jeunes

Vestiaire Solidaire



2 531 tenues distribuées



7000 entretiens d'écoute et de suivi individuels

Les comptes certifiés de l'association seront disponibles sur le site internet de Corot Entraide après l'AG du 12 juin 2025 — (Page d'accueil > Nous connaître > Nos comptes)

VOUS SOUHAITEZ NOUS AIDER ?

DÉPOSER VOTRE LINGE AU 4 RUE COROT :

lundi et mercredi de 9H30 à 12h30,
vendredi de 14h30 à 17h

APPORTER UN SOUTIEN BÉNÉVOLE :

benevolat@corot-entraide.org

PROPOSER VOS CHAMBRES DE SERVICE :

administratif@corot-entraide.org

PROPOSER DES OFFRES D'EMPLOI :

contact@corot-entraide.org

POUR TOUTE INFORMATION :

01 45 24 54 46

VOS DONNS SONT ESSENTIELS À NOTRE ACTION

UN DON DE 40 € (soit 10 € après déduction fiscale*) permet de restaurer la dignité de **9 personnes démunies** en leur donnant une **tenue de saison avec chaussures**.

UN DON DE 120 € (soit 30 € après déduction fiscale*) soutient **1 famille en précarité** par l'accès à l'**épicerie sociale durant un mois**.

UN DON DE 220 € (soit 55 € après déduction fiscale*) contribue à offrir à **1 jeune sans abri une semaine d'hébergement et d'accompagnement**.

* En 2025, 75% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 1000 € et de 66% au-delà, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. **À NOTER** : chèque à l'attention de Corot Entraide

* 75% de votre don est déductible de votre impôt sur la fortune immobilière (IFI) dans la limite de 50 000 €. **À NOTER** : chèque à établir à l'ordre de « Fondation Corot Solidarités ».

* Pour les entreprises, le mécénat et les dons ouvrent droit à une réduction de 60% de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires

Vous pouvez nous adresser vos dons par chèque au 4 rue Corot, 75016, ou à l'aide de l'enveloppe T jointe à notre campagne d'appel à dons.



**POUR FAIRE
UN DON EN
LIGNE**

MIEUX NOUS CONNAÎTRE :

www.corot-entraide.org

Merci !

Association Loi de 1901, déclarée en 1983,
reconnue œuvre de bienfaisance depuis 1995
par la Préfecture de Paris

Crédits photos : © Corot Entraide
Conception Graphique : Amélie de Tricornot